



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2019

Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal au sein du Conseil de
Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.2.4)
(RCM, art. 130, lettre A)

Est élue :

Mme Ariane ARLOTTI (EàG)

certifié conforme

La Secrétaire :

Hélène Ecuyer

La Présidente :

Marie-Pierre Theubet